

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

Pour : 7

Contre :

Abstention : 2

Séance du 2 juillet 2025

Convocation du 26 juin 2025

Délibération réf : DCM 2025-33

Présents :

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,
Quentin MISBERT, David CHAMARD,
Steve MORIN, Lucile RICHARD

Absents excusés :

Tony LABASSE, François RIGAUX,

Absents non excusés :

Jessica MASSIOT,

Pouvoirs :

François RIGAUX donne pouvoir à Gérard BACHELIER

Secrétaire de séance :

Gérard BACHELIER

Président de séance :

Steve GABET

Objet : Réparation Rue du Petit Boisse

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-13 à L.2223-18 et R.2223-10 à R.2223-23 ;

Considérant que la rue a été détérioré suite aux travaux d'assainissement dans cette rue et pas remise en état en fin de chantier, il est devenu nécessaire de faire une reprise de la chaussée, ainsi que la reprise de traverse pluvial et la pose de bordure avec la voie communale N°43

Le maire expose au conseil municipal que cette portion de voie est accidentogène due à une mauvaise remise en état de la rue suite aux travaux d'assainissement effectué 2020-2021.

Une demande de devis a été faite

| | |
|-------|----------------|
| SDVI7 | 50 140.40 € HT |
|-------|----------------|

| | |
|---------------|----------------|
| EIFFAGE ROUTE | 52 748.50 € HT |
|---------------|----------------|

Ce qui comprend l'installation du chantier, la signalisation, la scarification reprofilage et le revêtement bicouche, la mise à niveau, le « busage », une bordure T2 et la reprise de l'accotement, les fournitures et la Main d'oeuvre.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, pour les travaux de voirie

Après en avoir délibéré et à **7 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (Lucile RICHARD et Quentin MISBERT)**, le Conseil Municipal : **Décide**

017-211702212-20250702-DCM2025_33.DF
D'accepter ce projet et de sélectionner la société sdv17 pour un montant des travaux de
Reçu le 10/07/2025
Publié le 10/07/2025
50 140.40€ HT

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Le secrétaire de séance,
Gérard BACHELIER



A Marsais, le 2 juillet 2025

Le Maire,
Steve GABET

